

Monsieur Claude BOUREL

Madame MARCHAND
Commissaire Enquêteur

Saint-Just,

le 17 décembre 2018

Objet : Enquête bassin du canut

Madame le Commissaire Enquêteur,

Comme convenu lors de notre rencontre du 4 décembre dernier en mairie de Saint-Just, je me permets de vous apporter ces quelques réclamations, à savoir :

☞ Créer des retenues d'eau en amont, au Bourg de Pipriac afin d'éviter l'arrivée excessive et très rapides des eaux tombées sur les parties bâties et goudronnées en constante augmentation.

☞ Il est inutile d'agrandir les ponts pour que l'eau passe plus vite et ainsi inonde les parcelles en aval (comme vous pouvez le constater - Rue du Manoir à Pipriac). En conséquence, les eaux de lessivage recouvrent les pâtures. Nous constatons que l'herbe est rendue impropre à la consommation pour les animaux (présence de divers résidus, hydrocarbures, etc...).

☞ Comment peut-on se permettre l'accès sans autorisation des propriétaires fonciers sur les parcelles enclos et exploitées ?

☞ Pourquoi se permettre de détériorer un équipement (drainage effectué il y a environ 35 ans, avec un financement public), rendu indispensable pour continuer le pâturage de ces parcelles (ZC n°210 et ZC n° 221).

☞ Constatation sur le projet présenté de nombreuses divisions parcellaires sévères (ZC n°33) rendant l'utilisation impossible pour le pâturage des animaux.

☞ Qui va réimplanter les prairies endommagées ?

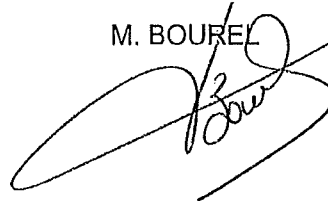
- ☞ Qui va indemniser les pertes de terrains ?
- ☞ Qui va procéder à la réorganisation des terrains indispensables pour la P.A.C.,
- ☞ Pourquoi ne pas décider la création d'enrochement dans le lit actuel du canut ? Et ainsi maintenir la flore et la faune en place.

En cette période difficile pour chacun d'entre nous, n'est-il pas abusé d'entreprendre des travaux aussi onéreux. Il nous est demandé sans cesse de faire des efforts, alors montrez l'exemple.

Comptant sur votre compréhension et vous en souhaitant bonne réception.

Je vous prie de croire, Madame le Commissaire Enquêteur, en l'assurance de mes sincères salutations.

M. BOUREL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bourel', is written over the printed name 'M. BOUREL'. The signature is stylized and somewhat illegible due to the cursive style.